AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (14)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur J. Taupier, 2 février 1874

Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Taupier, 2 février 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)
Collation4 p. (301r, 302r, 303v, 304r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Taupier, 2 février 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47580

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>2 février 1874</u>
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
Destinataire<u>Taupier</u>, <u>J.</u>
Lieu de destinationMontmartre, Paris
Scripteur / Scriptrice<u>Moret</u>, <u>Marie (1840-1908)</u>

Description

RésuméGodin accuse réception du mémoire envoyé par Taupier [en réponse au sujet de concours proposé pour l'emploi d'économe], fait des observations à son sujet et demande des explications complémentaires. Il soumet à Taupier un autre sujet d'étude sur l'établissement d'un prix de revient d'un produit fabriqué dans une grande usine comme celle du Familistère de Guise.

Mots-clés

Emploi, Familistère, Fonderies et manufactures "Godin"

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 14/12/2023